

# LA DRACHE...



Le bulletin d'information syndicale de l'UNSA Douanes

## Section Interrégionale des Hauts-de-France

Amiens - Dunkerque - Lille

N°36 - septembre 2020

### UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU BREXIT ET DE LA CRISE SANITAIRE :

*Audience avec notre nouveau Directeur Interrégional*

*le 3 septembre 2020*



Ce jeudi 3 septembre 2020, à l'invitation de notre nouveau DI (directeur interrégional), une délégation UNSA Douanes (composée de Mme Pascaline BOUBET, MM. Christophe PLANQUE et Sébastien RUCART) a été reçue en audience. Y était également présente la nouvelle chef de la FRHL. Ce fut l'occasion d'aborder des sujets locaux et généraux.

### Le Brexit



**Un brexit assuré :** le DI a rappelé qu'il était le responsable du projet national et a tenu d'emblée à faire le point sur cet important sujet de la rentrée. En effet, à présent, les négociations ont pris un tour différent en ce sens qu'il n'y a plus de report possible ou alors ce serait très difficile. Pendant une période, lorsque les Britanniques invoquaient l'article 50 du traité de l'U.E. (Union Européenne), il y avait moyen, par un nouveau report, de se donner du temps. Or l'accord de retrait ayant été ratifié par l'U.E. et le RU (Royaume-Uni), il serait beaucoup plus compliqué de changer la date pour de nouvelles négociations. Le Brexit est donc assuré au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**La situation en termes de personnel :** elle est moins bonne que précédemment. En effet, même si certains agents sont revenus, d'autres sont définitivement partis, ce qui suppose qu'il faudra en affecter de nouveaux. Les négociations en cours n'auront en tous cas aucune incidence sur notre future charge de travail, puisqu'il y aura bien deux espaces douaniers distincts (l'U.E. et le R.U avec un protocole irlandais) et donc des formalités douanières et phytosanitaires, même avec un accord de libre-échange.

Une réserve de 100 stagiaires a été reportée sur l'année prochaine. Il sera alors possible d'affecter des collègues par rapport à des situations réelles. Notons tout de même que cet effectif est destiné au Brexit et pas seulement aux Hauts-de-France. Notre interrégion a déjà été servie de manière prioritaire par rapport à d'autres où l'impact est moindre comme en Bretagne ou en Normandie qui disposent d'infrastructures faibles au regard du trafic. Un trafic, d'ailleurs, qui tend à se concentrer sur le channel, puisque les lignes en partance de Roscoff et Saint-Malô sont fermées, qu'il ne reste plus qu'un bateau sur trois à Dieppe et qu'au Havre, ce sera bientôt à l'arrêt.



**La gare de Saint-Pancras** : les négociations sont enfin en cours pour la création d'un BCNJ (Bureau à contrôles nationaux juxtaposés). Néanmoins elles ne portent pas seulement sur des sujets douaniers. Il y a aussi des problématiques sur le transport, la sécurité... Ce dossier ne sera donc pas clos avant la fin de l'année 2021.

**Deux structures qui partent de zéro** : le bureau de contrôle de Calais sur deux sites (le port et le tunnel) avec une prévision de 80 agents et le bureau de Dunkerque avec 30 agents. Dès le mois de septembre, il y aura les premières arrivées de l'encadrement avec un recours à des paris-spécial. Des « marches à blanc » étant prévues début novembre, des agents de catégorie B, qui ont déjà participé à ce genre d'exercice, vont également arriver.



En fait, il y aura un premier noyau d'une quinzaine de personnes pour les deux bureaux avant le 15 octobre, puis une vingtaine d'agents supplémentaires en novembre, composée d'agents de constatation CO stagiaires, d'où la nécessité d'avoir déjà des agents expérimentés. Les paris-spécial et les volontaires compléteront l'effectif en attendant l'affectation de nouveaux stagiaires. Le chiffre retenu pour que la douane assure ses missions au regard des flux connus est de 110 agents. Le but à terme est de passer la main à du personnel issus des stages, mais avec toujours le souci d'avoir un encadrement expérimenté.



Un grand plan de formation sera mis en place. Les impératifs de formation conditionneront les arrivées, c'est-à-dire qu'il s'agira de caler les rythmes d'arrivées avec la DG pour avoir le temps de former les agents. Des enquêtes pour des postes de chef, dont certaines ont déjà été lancées, vont bientôt paraître.

### La Direction d'Amiens

**Des services en difficulté** : L'**UNSA** rappelle au DI les nombreux départs d'inspecteurs lors des dernières mutations prononcées ; les postes ayant depuis été en partie comblés. Elle l'informe aussi de l'existence de deux services en difficulté :

– les contributions indirectes du bureau d'Amiens : les ETPT tombent à 2,4 en comptant large et quasiment à 2 certaines semaines, ce qui ne permet pas de fonctionner convenablement. **Help !!!**

– le SRE d'Amiens : il n'est composé que du chef de service et de 2 enquêteurs. Là aussi, il est impossible d'assurer les missions de manière correcte, surtout quand on songe aux congés et aux périodes de formation. **Help !!!**

**Help !!!**

Le DI s'est montré très attentif à nos remarques.

**Les projets immobiliers** : Ils restent toujours au nombre de trois et concernent exclusivement la Surveillance. Il s'agit de :

– La BSI d'Amiens : les travaux avancent et les agents devraient s'y installer début 2021.

– La BSI Nogent : le DI va prochainement visiter une offre qui lui a été faite, sans apporter plus de précision à ce stade. En tout cas, il nous assure que le but reste de reloger les agents près de leur péage.

– Beauvais : vu le contexte, les chiffres du trafic sont catastrophiques, ce qui a tout de même l'avantage de nous laisser du temps pour mener à bien le projet de recreation d'une brigade. La DGAC nous a concédé une parcelle, qui exige évidemment des travaux de vérification.

**Margny-les-Compiègnes** : Il y aura bien un hélicoptère de la Douane, rattaché à la Direction Nationale Gardes-Côtes des Douanes.

**Housses de voiture** : L'**UNSA** rappelle qu'un rouleau de 300 housses avaient été distribués dans chacune des directions de Dunkerque et de Lille. Par souci d'égalité de traitement entre les unités et dans un contexte de renforcement des mesures barrières, nous demandons au DI de revoir le sujet.



## La Direction de Dunkerque

**Formation Brexit :** L'**UNSA** indique que le volet contentieux n'a toujours pas été abordé.

**Infrastructure au tunnel :** L'**UNSA** souligne une nouvelle fois la vétusté des locaux, tout en reconnaissant qu'avec Eurotunnel, c'est très compliqué. Nous défendons néanmoins le projet d'amélioration de l'infrastructure du tunnel, car la mise à l'abri des agents lors des contrôles ne peut qu'apporter un plus en termes de conditions de travail pour nos collègues.

**Les mutations internes au tunnel :** L'**UNSA** dénonce une nouvelle fois ces situations où les agents en poste ne peuvent pas bouger, sauf à demander une véritable mutation, alors que des nouveaux arrivants sont dans le même temps affectés sur des postes demandés. Le DI indique qu'il défend l'idée de roulement sur les postes, que les agents sur place doivent être servis avant les arrivants et qu'on doit néanmoins avoir le souci de garder la qualité de l'encadrement en ne laissant pas partir tous les agents expérimentés.



**Manque d'effectif à la BSI de Calais Littoral :** L'**UNSA** informe le DI d'un déficit en B. Beaucoup d'agents sont en effet à 80 %, sans compter les collègues qui vivent une grossesse. Le DI indique que 10 ACP2 seront prochainement affectés sur Calais. **Réponse insatisfaisante, car il manque des B !!!**

**Arras et la question du redécoupage :** ce sujet, qui concerne le rééquilibrage des effectifs entre le littoral et l'intérieur, n'est visiblement plus une priorité. Vu le peu d'agents concernés, ce ne serait d'ailleurs qu'un rééquilibrage partiel. Selon le DI, les problèmes de coordination qui lui sont remontés seraient moins une question de découpage que de méthode de travail, puisqu'on est sur le même CODT.

## La Direction de Lille

**Bureau de Valenciennes :** L'**UNSA** met en avant le fort potentiel de ce bureau en termes d'activité, d'accompagnement des entreprises, de contentieux et de résultats, mais souligne qu'il n'a pas assez de personnel pour assurer toutes ses missions.



**Info Douanes Service :** Ce service connaît des pics d'activité en fonction de différents contextes (Brexit, COVID, réduction du nombre de cigarettes à l'introduction en France) qui ne sont pas toujours facile à gérer. L'**UNSA** fait remarquer qu'il faut toujours rester vigilant sur les renforts en paris spécial et en matériel à apporter.

## Sujets généraux

**Les stocks de masque, de gants et de gel :** ils sont en nombre suffisant. Plus précisément, les stocks de masques sont estimés à 2 mois.

Pour ce qui est du fonctionnement de l'approvisionnement, d'un côté, Bercy a commandé des masques pour d'autres ministères (Geodis et Bolloré en assurant alors la distribution et le stockage), de l'autre, le Ministère de l'intérieur a pris en charge le ravitaillement en masques à destination des préfetures, qui les répartissent ensuite entre les directions. La tendance qui se dessine, c'est que chaque ministère se devrait de commander ses masques, à charge pour lui de les répartir dans ses services. Quoi qu'il en soit, en Hauts-de-France, il n'y a aucune difficulté dans les approvisionnements. La direction interrégionale est même livrée sans avoir à le demander.



**Types de masque :** Il est confirmé que les SURV bénéficient de masques uniquement jetables avec élastique et les OP/CO-AG, de masques plutôt en tissus.

**Le télétravail :** sur les nouvelles commandes de la DG, la Direction des Hauts-de-France va recevoir 84 PC portable dont il faudra étudier la répartition selon l'indication du DI.

**Prime COVID :** le DI s'engage à donner aux organisations syndicales au niveau interrégional le même type d'informations qui a été donné par la DG au niveau national, c'est-à-dire la répartition par sexe, branche et

grade. Il reconnaît que cette prime a suscité beaucoup de mécontents et que sa mise en œuvre n'a largement pas été partagée, puisque de nombreux agents bénéficiaires l'ont reversé à l'ODOD.



**Les fortes chaleurs de l'été** : pour l'heure, elles sont derrière nous, mais avec le réchauffement climatique, elles vont devenir un phénomène récurrent. Pourquoi un seuil fixé à 34° pour évacuer un bureau en l'absence de toute climatisation, alors qu'une fiche repère indiquait que selon l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) sur le plan physiologique, au-delà de 30°C pour une activité sédentaire, la chaleur peut constituer un risque ? Risque qui est d'autant plus accru avec des températures nocturnes élevées, comme on en a connu, car il engendre un mauvais sommeil. Le DI reconnaît qu'il y a là un vrai sujet sur les conditions de travail.

**Audit sur la crise sanitaire** : La SOCOTEC était chargée d'un audit ministériel sur la gestion de la crise sanitaire et la mise en place du Plan de reprise d'activité. Le site pressenti était celui de Calais tunnel. Le Fret ferroviaire aurait été concerné, mais ça restait à confirmer. Les PLI et les assistants de prévention auraient également été interrogés. En tout cas, une restitution de cet audit aurait dû être faite le 15 juillet 2020, ce qui ne semble pas avoir été le cas. **Affaire à suivre...**

**Absences syndicales** : Pour les chefs de service qui s'interrogeraient sur le bien-fondé des absences syndicales posées par les représentants du personnel au sein de leur service, la chef du FRHL a indiqué qu'ils peuvent prendre contact avec la DI qui assure le suivi de ces absences. En tout cas, aucune anomalie n'a été constatée. **Preuve que les représentants du personnel connaissent bien leurs droits. Droits qui leur permettent d'assurer leur travail de préparation, de compte-rendu et de défense des agents, des missions et des services dans l'intérêt de tous !!!**

**Taux de repas et tickets resto (carte apetiz)** : les agents ne pouvaient pas les cumuler sur une même période. Ultérieurement, il sera donc procédé à des régularisations sans retrait d'argent, ce qui n'a pas toujours été bien compris avec la note.

**La section interrégionale UNSA Douanes des Hauts de France ainsi que les sections d'Amiens, Dunkerque et Lille vous souhaitent :**



Retrouvez toute notre information sur le site internet UNSA Douanes, rubrique LES SECTIONS puis HAUTS-DE-FRANCE : <http://www.unsadouanes.fr/>  
*Pour nous rejoindre, adhérer,*  
*cliquer ce lien : <http://www.unsadouanes.fr/fr/adhesion>*